



HAL
open science

Les realia au coeur du débat traductologique

Freddie Plassard

► **To cite this version:**

Freddie Plassard. Les realia au coeur du débat traductologique. Al-Zaum, Malek ; Boustani, Sobhi ; Medhat-Lecocq, Heba ; Pejoska-Bouchereau, Frosa. A propos des realia. Littérature, traduction et didactique des langues., Editions des Archives contemporaines, 2021, A propos des realia. Littérature, traduction et didactique des langues., 9782813003508. hal-03849211

HAL Id: hal-03849211

<https://hal.science/hal-03849211>

Submitted on 11 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les *realia* au cœur du débat traductologique

Freddie PLASSARD

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

J'étais confrontée à un monde que je voyais, touchais, mais ne savais pas nommer. Des quantités de mots, des quantités de noms, me manquaient. Fleurs, arbres, oiseaux, reptiles, organes. Des mots que l'on apprend en grandissant dans un pays, que la langue réserve à ceux qui se baignent dedans et dérobo à ceux qui s'y trempent de temps à autre. Des mots de balades les dimanches après-midi, de colonies de vacances, de week-ends à la campagne. Des mots de vies paisibles ; des vies qui appartiennent à ceux qui la vivent. J'en connaissais certains en persan, mais même dans ma langue, la plupart me manquaient. »¹

Résumé : Les *realia* englobent l'ensemble des éléments propres à une culture, terme entendu ici au sens large de l'ensemble des faits de civilisation, allant des ambiances sensorielles constituées par les saveurs, gestes et parfums à la manière d'être en société, y compris les vêtements, les comportements et les us et coutumes, et qui, conjugués les uns aux autres, contribuent à donner une couleur locale ou même traduire un climat politique ou idéologique. Prenant appui sur deux ouvrages, *Accueil de nouvelles Séoul, vite, vite!* de Kim Jung-hyuk, traduites du coréen, et le roman *Désorientale* créé en français par N. Djavadi, nous commençons par nous interroger sur les circonstances d'emploi du terme *realia* en traductologie, le comparons à *l'ethnolinguistique* qui semble lui faire concurrence, avant d'aborder *l'ethnolinguistique* qui permet de repérer les *realia* dans un texte et qui se manifeste en premier lieu par des traits linguistiques, doublés d'un ensemble de procédés de traduction répertoriés par différents auteurs. De l'emprunt ou report à la note du traducteur, ces procédés contribuent à des degrés divers à la visibilité du traducteur tout en étant adoptés à leur tour par un auteur rédigeant spontanément, ce qui témoigne de la parenté entre traduction et écriture.

Parler des *realia*, c'est, de prime abord, appréhender la traduction sur son versant culturel et aborder la dimension culturelle sous l'angle à la fois explicite et microtextuel du lexique, de tournures ou expressions véhiculant ce que R. Galisson qualifie de « charge culturelle ». C'est aussi se situer de façon privilégiée dans un certain univers de discours, la littérature, la fiction. Quel traducteur de textes dits pragmatiques, y compris de spécialité, parlerait spontanément de « *realia* », lui dont les textes s'inscrivent par principe dans la réalité, et où tous les éléments susceptibles de relever de cette catégorie ont précisément pour fonction de contribuer à l'ancrage référentiel du

¹Djavadi, Négar (2016) : *Désorientale*, Paris, Liana Lévi, p. 113.

texte considéré et, par là, à son sens ? Ce qui ne résout pas pour autant les difficultés de traduction présentées par les éléments culturels.

Pour les besoins du présent article, j'aborderai la question à partir d'exemples empruntés à différents genres textuels dont un recueil de nouvelles traduites du coréen *Séoul, vite, vite !*² et un roman rédigé de première main en français par une écrivain iranienne biculturelle, *Désorientale*³, qui n'entre donc pas dans la catégorie traduction. J'adopterai de ce fait sur la traduction le point de vue du produit plus que du processus, et exceptionnellement, sans avoir accès au texte source d'une part ni à la traduction, inexistante, de l'autre, ce qui me place dans la situation d'un lecteur ordinaire de traduction, non sans avoir commencé par définir un certain nombre de notions, dont celle de *realia*.

1 Précisions terminologiques

Selon M. Lederer⁴, les éléments culturels se répartissent en trois catégories : ceux qui sont extra-linguistiques, c'est-à-dire qui appartiennent à l'univers du discours, ceux qui sont indissociables de la langue, et une catégorie mixte, celle des allusions culturelles qui peuvent relever de l'une ou de l'autre des deux catégories précédentes. Alors que, dans un dictionnaire, le terme *realia* fait référence aux « illustrations représentant les objets désignés par les mots »⁵, il recouvre en première approche, selon la définition qui en est donnée par l'encyclopédie Wikipedia⁶ les „choses réelles“ par opposition à l'abstrait, issues de „la culture populaire ou de l'histoire culturelle d'un pays ou d'une région... ». Le terme aurait revêtu cette acception moderne sous la plume de Vlahov et Florin, traducteurs bulgares, souvent mentionnés et faisant référence dans le monde slave, mais non traduits, notamment en français. Les *realia* sont à leurs yeux sources de difficulté de traduction dans la mesure où il n'en existerait pas d'équivalent en langue cible. « Mots ou expressions désignant des éléments spécifiques à une culture », les *realia* englobent les noms et dénominations géographiques y compris les espèces endémiques (kiwi, koala, etc.), les éléments ethnographiques (habitat, habillement, alimentation, unités de mesure, etc.), l'organisation de la vie en société (institutions, organes politiques, etc.). De par leur définition, les *realia* relèvent des éléments culturels indissociables de la langue, circonscrite à l'échelle principalement lexicale⁷ et associés par certains à la culture exclusivement matérielle.

Le terme *realia* existe en parallèle à d'autres termes utilisés pour désigner les référents culturels : référence culturelle, allusion culturelle, culturème, désignateur de référent culturel, alioculturème, liste non exhaustive dont nous ne retiendrons ici que certains, pour les développer.

²Yeong-Hee, Lim (dir.) (2015) : *Séoul, vite, vite !* Anthologie de nouvelles traduites du coréen *Hankuk-munhak danpyun seonjib* par Kim Jeong-yeon et Salinas S., Arles, éd. Picquier poche.

³Voir note 1.

⁴Lederer, Marianne (2004) : « Quelques considérations théoriques sur les limites de la traduction du culturel », *Forum 2* (2), p. 73-94, p. 78.

⁵Dubois, Jean et coll. (1999 (1994)) : *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Larousse, p. 397.

⁶Wikipedia, rubrique *Realia*, consultable sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/Realia>,

⁷Lederer, Marianne (2015) : « Modern Hermeneutics : A New Approach to the Translation of Culture », in R. Stolze, J. Stanley, L. Cercel (eds) : *Translational Hermeneutics – The First Symposium 2015*, Bucarest, Zeta Books, p. 289-308, p. 304.

1.1 Culturème

Selon G. Lungu-Badea⁸, le terme de culturème aurait été forgé par Abraham Moles, linguiste français, serait hérité de la cybernétique et désignerait « dans une acception large : toute unité porteuse d'information culturelle »⁹. Le culturème se caractériserait par son caractère monoculturel, le fait qu'un élément soit le propre exclusif d'une culture où « il produit un certain effet » en fonction de sa portée et de son entour culturel, le fait qu'il « fonctionne comme un signe », qu'il doive être sémiotiquement reconnu pour être sémantiquement compris, qu'il soit principalement associé à la culture matérielle, et par son autonomie par rapport à la traduction, le fait qu'il existe en dehors de la traduction.

La notion occupe une place privilégiée dans la traductologie allemande, où il existe une *Kulturretheorie* issue des travaux de Vermeer (théorie du Skopos), mais aussi d'Oksaar et qui met l'accent sur le *processus de médiation* de la *communication* par la traduction. Dans cette perspective, les culturèmes ne sont pas des éléments d'une culture, mais des particularités culturelles de l'acte de communication, aussi le terme en vient-il à désigner des unités non plus seulement matérielles mais abstraites, comme les formules de salutation par exemple, mais aussi des manifestations verbales, extra-verbales, non verbales ou paralinguales, réalisées à l'aide de comportements correspondants. En d'autres termes, les culturèmes ne se cantonnent pas au donné linguistique et peuvent englober des traits comportementaux, comme N. Djavadi en donne un exemple dans son roman¹⁰ :

« Les étés dans la région de Mazandaran, les descendants de Montazemolmolk [...] s'exclamaient en me voyant [...] avant de reprendre la ronde incessante des *târofs* (pratique très codifiée, qui consiste à proposer en permanence à l'invité des victuailles que celui-ci refuse). »

Le culturème *târof* est bien d'ordre comportemental.

Cette conception des culturèmes, dans une acception élargie par rapport à celle des *realia*, rejoint la façon dont C. Raguet¹¹ définit la culture, dans la mesure où, rapprochant la notion de culture de celle d'habitus, elle y englobe « un corpus d'habitudes (vêtements, repas, salutations, échange de cadeaux), différentes façons d'organiser le temps selon les sociétés (calendriers, moments forts de la vie), des systèmes de parenté et la structuration du groupe (familles, groupe, social, en relation avec les fonctions économiques et politiques), le symbolique qui se caractérise par les différentes façons d'occuper l'espace, de concevoir l'environnement ... »

⁸Lungu-Badea, Georgeta (2009), « Remarques sur le concept de *culturème* », *Translationes*, vol. 1, p. 15-78, p. 18.


⁹*Ibid.*, p. 71.

¹⁰Djavadi, N., *op. cit.*, p. 168.

¹¹Raguet, Christine (2007) : « Y a-t-il des limites à la traduction transculturelle ? », in Wecksteen, C. et El Khaladi, A. (dir) : *La traductologie dans tous ses états*, Artois Presses Université, p. 39-54, p. 44-45.

1.2 Désignateurs de référents culturels

M. Ballard¹² adopte quant à lui la dénomination de « désignateurs de référents culturels », renvoyant comme les culturèmes « à des référents culturels, c'est-à-dire des éléments ou traits dont l'ensemble constitue une civilisation ou une culture. » Quelle que soit leur catégorie grammaticale, noms propres (*The Wild West*) ou noms communs (*porridge*), ils se répartissent par champs : vie quotidienne (habitat, unités de mesure, etc.), organisation sociale (institutions, religion, fêtes, enseignement, etc.) et « constituent un donné à partir duquel il faut opérer en traduction. »

Il distingue deux grands groupes de désignateurs de référents culturels (DRC) : ceux qui renvoient à de l'universel ou à un univers partagé par les deux civilisations (ex. town  le), et ceux qui renvoient à une spécificité ou constituent une représentation spécifique (*crumpet*, *Wild West...*, Île de France, ...) et en conclut que les premiers (visant l'universel) « posent peu de problèmes en traduction (et génèrent peu d'envie de reports puisqu'ils ne sont pas 'exotiques'), les difficultés (et les envies de préservation) naiss(a)nt avec les autres » (*ibid.*), à visée spécifique.

Plutôt que de nous consacrer aux éléments de portée universelle, déjà abondamment traités notamment dans le cadre de la théorie interprétative¹³ et dont la traduction repose principalement sur deux procédés, la correspondance et l'équivalence, et sur deux stratégies : l'explicitation et l'implication, nous nous intéresserons ici, du fait des caractéristiques du corpus constitué aux fins du présent article et de ses limites, aux éléments spécifiques, ceux qui sont présumés intraduisibles par certains et censés « résister » à la traduction¹⁴, ces éléments se signalant à la lecture de diverses façons, ce qui nous amène tout naturellement à aborder la question du repérage des *realia*.

2 Repérage des *realia*

Comment reconnaît-on les *realia*? A la lecture d'une traduction, on les reconnaît aux formes linguistiques qui les désignent : « lexies simples, composées ou sous forme d'expressions lexicalisées qui fonctionnent en tant qu'unités sémantiques »¹⁵, aux xénismes, emprunts ou reports par exemple, mais aussi aux procédés utilisés par les traducteurs (incrémentalisation, notes du traducteur) sur lesquels je m'appesantirai plus spécifiquement ici.

¹²Ballard, Michel (2005) : « Les stratégies de traduction de référents culturels », in Ballard M. (dir.) : *La traduction, contact de langues et de cultures* (1) Artois Presses Université. p. 125-151, p. 126.

¹³Lederer, Marianne : (1998) « Traduire le culturel – la problématique de l'explicitation. » *Palimpsestes* 11, p. 161-171 ; (2002) « Correspondances et équivalences, faits de langue et faits de discours en traduction », in Israël, F. (dir) : *identité, altérité, équivalence ? la traduction comme relation*, Paris, Minard, p. 17-27 ; (2004) : « Quelques considérations théoriques sur les limites de la traduction du culturel », *Forum* 2 (2), p. 73-94. ; (2015) « Modern Hermeneutics : A New Approach to the Translation of Culture », in R. Stolze, J. Stanley, L. Cercel (eds) : *Translational Hermeneutics – The First Symposium 2015*, Bucarest, Zeta Books, p. 289-308.

¹⁴Voir communication et article de C. Durieux dans ce même volume.

¹⁵Lungu-Badea, art. cit. p. 34.

2.1 Repérage en surface : les traits linguistiques

Faciles à repérer quand il s'agit de nom propre, les *realia* sont plus difficiles à déceler quand ils prennent la forme d'un nom commun ou d'une désignation elliptique¹⁶. Commençons par les indices les plus patents, la présence de noms propres, comme dans la nouvelle de Jeong Yi-hyun *Au grand magasin Sampung*¹⁷ — il est question des « trois premiers albums de Seo Tea-ji (1) », le nom propre étant accompagné d'une note qui précise « (1) : Chanteur favori de la jeunesse dans la première moitié des années 1990. »

Les *realia* se manifestent aussi par la présence de xénismes, « premier stade de l'emprunt » consistant en une « unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue »¹⁸. L. Prieto del Pozo estime pour sa part le terme polysémique, renvoyant « tantôt à un emprunt, tantôt à un terme international, tantôt à un mot étranger assimilé. »¹⁹. Tel est le cas dans le roman de Djavadi des xénismes *andarouni*²⁰, de *bazari*²¹ ou de *birouni*²².

Les *realia* se manifestent aussi par la présence d'emprunts, terme qui désigne à la fois un procédé (voir infra) et le résultat de ce procédé, qui nous intéresse ici. On notera incidemment qu'un xénisme devient un emprunt lorsque le mot est versé à la langue d'arrivée et peut y entrer dans des processus de dérivation et de composition, ce qui fait de l'emprunt une sorte de xénisme acclimaté, intégré à la langue d'accueil. En voici un contre-exemple dans le roman de Djavadi²³ : « A peine les *salamalaks* terminés ... », où l'auteur choisit le recours délibéré au xénisme, là où l'emprunt « *salamaleks* » existe en français.

Autre forme prise par les *realia* — celle des allusions, témoin la formule « Pareils à la gourde de Heungbu (1) »²⁴, néanmoins assortie d'une note explicitant l'allusion : « (1) Allusion à un conte coréen dans lequel une hirondelle à qui Heungbu a sauvé la vie lui apporte une graine de gourde en remerciement. Les fruits issus de cette graine déverseront sans fin des trésors ». Les traductrices ont jaugé l'écart culturel et jugé nécessaire d'apporter au lecteur francophone des précisions qui lui permettent de saisir l'allusion en question. N. Djavadi²⁵ en use également, mais trouve nécessaire d'explicitier l'allusion comme dans l'exemple ci-après : « Que les Persans interrogent leur cher livre de poésie et laissent aux Arméniens leur café *propolis* qu'elle accompagne d'une note de référence ironique à la coutume iranienne qui consiste à ouvrir au

¹⁶Ballard, art. cit. p. 127.

¹⁷Jeong Yi-hyun : « Au grand magasin Sampung » in Lim Yeong-Hee (dir.) (2015) : *Séoul, vite, vite!* Anthologie de nouvelles traduites du coréen *Hankukmunhak danpyun seonjib* par Kim Jeong-yeon et Salinas Siles, éd. Picquier poche, p. 147-187, p. 152.

¹⁸Dubois et coll., *op. cit.* p. 512.

¹⁹Prieto del Pozo, Lourdes (2009), « Les alioculturèmes et le publicité en Europe au XXI^e siècle », *Meta*, 54 (3), p. 431-449, p. 432.

²⁰Djavadi, *op. cit.*, p. 128.

²¹*Ibid.* p. 130.

²²*Id.*

²³*Ibid.* p. 169.

²⁴Young-ha, Kim : « Le déménagement » in Lim Yeong-Hee (dir.) (2015) : *Séoul, vite, vite!* Anthologie de nouvelles traduites du coréen *Hankukmunhak danpyun seonjib* par Kim Jeong-yeon et Salinas Siles, éd. Picquier poche, p. 29-70, p. 63.

²⁵Djavadi, *op. cit.*, p. 148.

hasard Divan, recueil du grand poète du XIV^e siècle Hafez de Shiraz, afin d'obtenir des réponses sur l'avenir. Les divinations de Hafez sont prises très au sérieux par les Iraniens qui l'interrogent à tout bout de champ. » Dans les deux cas, on constate une perte de différenciation entre écriture première, spontanée (Djavadi) et écriture seconde, traduction (*Séoul, vite, vite!*), les allusions sont jugées trop peu transparentes et l'écart culturel trop grand pour dispenser les traductrices et l'auteur d'une explication, ce qui n'est pas toujours le cas, témoin l'exemple suivant : « un élan jaillit dans les universités et porté par une jeunesse éclairée, et non orchestrée par Le Vieillard Enturbanné alors exilé en Irak »²⁶ où l'auteur a jaugé le savoir partagé avec le lecteur francophone, toutes catégories de lecteurs confondues²⁷, et supposé qu'il y verrait sans peine une allusion à l'ayatollah Khomeiny.

2.2 Repérage à partir des procédés utilisés pour traduire

Compte tenu du corpus constitué pour les besoins du présent article, force est de reconnaître que je me prive d'un élément capital, celui du texte de départ. Faute de pouvoir procéder à une comparaison texte à texte, je me contenterai de supputations sur la façon dont les traductrices sont passées d'une langue à une autre ou d'une langue-culture à une autre, pour autant qu'on souscrive à une conception de la traduction comme passage, *a fortiori* quand les deux langues-cultures en question ne possèdent pas les mêmes référents, ni réels, ni iconographiques, ni symboliques, ni religieux²⁸.

Du fait du caractère local, ponctuel, des éléments culturels, leur traitement relève des procédés de traduction plutôt que de stratégies, d'échelle macro-textuelle. Je ne reprendrai pas ici les sept procédés de traduction répertoriés par Vinay et Darbelnet²⁹, dont les notions de correspondance et d'équivalence³⁰ qui reposent sur le principe implicite qu'une bonne traduction, c'est celle où le traducteur n'apparaît pas, ne laisse aucune trace énonciative qui lui soit propre. Sans prétention à l'exhaustivité, je me concentrerai *a contrario* sur trois procédés non répertoriés par Vinay et Darbelnet, classés par ordre croissant d'incursion du traducteur dans le texte ou à sa marge que sont le report, l'incrémentalisation et la note du traducteur.

²⁶ *Ibid.*, p. 184.

²⁷ Lederer, Marianne (2015) : « Modern Hermeneutics : A New Approach to the Translation of Culture », in R. Stolze, J. Stanley, L. Cercl (eds) : *Translational Hermeneutics – The First Symposium 2015*, Bucarest, Zeta Books, p. 289-308, p. 294.

²⁸ D'Hulst, Lieven (2007) : « Comment analyser la traduction interculturelle ? » in Wecksteen C. et El Khaladi A. (dir) : *La traductologie dans tous ses états*, Artois Presses Université, p. 27-38, p. 27.

²⁹ Vinay, Jean-Paul et Darbelnet, Jean (1972 (1958)) : *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier, p. 46-55.

³⁰ Lederer, Marianne (2002). « Correspondances et équivalences, faits de langue et faits de discours en traduction », in Israël, F. (dir) : *identité, altérité, équivalence ? la traduction comme relation*, Paris, Minard, p. 17-27.

2.2.1 *Le report*

Dit tantôt emprunt³¹, tantôt « importation » ou « importation telle quelle (ITQ)³² et assimilé au transcodage dans la *Terminologie de la traduction*³³, le report est un procédé qui, par l'importation de la forme étrangère, reste le plus exotisant. Là où l'emprunt, « adoption par une communauté linguistico-culturelle d'un terme appartenant à une autre communauté linguistico-culturelle » relèverait d'un acte communautaire qui dépasse la seule traduction, le report, « acte de traduction consistant à reporter dans le TA un élément du TD pour des raisons de nécessité (trou lexical) ou par désir de préserver un élément d'authenticité du TD ou de créer de la couleur locale. », relèverait, lui, d'un acte individuel du traducteur³⁴.

C'est par report que procèdent les deux traductrices de l'anthologie *Séoul, vite, vite !*³⁵ : « De toute façon, je n'y suis pas de la journée, alors tu peux lire, te reposer en tout tranquillité et préparer tes *ramyeon*, à la seule condition de faire la vaisselle après avoir mangé ! ». Le nom *ramyeon* fait l'objet d'un simple report, sans explicitation ni note : le fait qu'il soit question de faire la vaisselle a sans doute été jugé un indice suffisant pour anticiper la compréhension des lecteurs, habitués à ce stade de leur lecture à rencontrer le nom de mets exotiques qui se composent en grand part de nouilles, y compris ici où elles sont instantanées.

2.2.2 *L'incrémentialisation*

Comme le précisent J. et C. Demanuelli³⁶ :

« En traductologie, [...] l'incrémentialisation apporte une précision « supplémentaire » et/ou « différentielle » au phénomène culturel ou civilisationnel qui ne peut recevoir de traduction par les moyens habituels. A la différence de la note du traducteur, elle s'inscrit [...] dans le texte, et non hors de celui-ci, contrairement à l'explicitation* qui ne conserve aucune trace du terme de départ, elle correspond à une mise en locution ou syntagmatisation du terme en question, qui se trouve alors inséré dans le texte. »

Forme d'explicitation incluse dans le texte à côté du référent culturel, mais s'en différenciant par la disparition totale du ou des mot(s) de la langue de départ³⁷, l'incrémentialisation ne revêt pas toujours la même forme. M. Ballard³⁸ propose même d'en établir une typologie, selon la classe d'objets à laquelle appartient l'élément considéré, selon qu'elle accompagne un report, sous forme d'élément de contextualisation, ou une traduction littérale ou encore qu'elle s'accompagne d'un rappel entre parenthèses

³¹ Vinay J.-P. et Darbelnet J. *op. cit.* p. 8.

³² Gallèpe, Thierry. (2011) : « La traduction des noms propres en anglais, espagnol et français dans le récit de voyage d'Adelbert von Chamisso », *Forum*, 9 (1), p. 91-111, p. 100.

³³ Delisle, Jean ; Lee-Jahnke, Hannelore ; Cormier, Monique (1999) : *Terminologie de la traduction*, Amsterdam, J. Benjamins, p. 68.

³⁴ Ballard M., art. cit., p. 131.

³⁵ Yi-hyun, Jeong : *Au grand magasin Sampung* in Lim Yeong-Hee (dir.) (2015) : *Séoul, vite, vite !* Anthologie de nouvelles traduites du coréen *Hankukmunhak danpyun seonjib* par Kim Jeong-yeon et Salinas S., Arles, éd. Picquier poche, p. 147-187, p. 172.

³⁶ Demanuelli, Jean et Claude (1995) : *La traduction : mode d'emploi, Glossaire analytique*, Paris, Masson, p. 91.

³⁷ *Ibid.* p. 72.

³⁸ Ballard, M., art. cit., p. 135.

du terme d'origine. Dans la nouvelle de l'anthologie *Séoul, vite, vite!* intitulée *Le Déménagement*³⁹, il est question d'une jarre d'un type particulier :

« ... une jarre de terre cuite noirâtre se trouvait à l'endroit qu'il avait désigné. Elle s'ornait, de part et d'autre, de deux jolies petites poignées qui permettaient de l'accrocher au mur avec de la ficelle. Munie d'un col court, elle ne comportait pas de couvercle. On appelle ce genre de poterie *yangidankyeongho*, *yangi* signifiant « deux poignées » et *dankyeongho*, « col ».

Kim Young-Ha, l'auteur, poursuit :

[...] – C'est une poterie de Gaya trouvée sur la rive droite de Nakdong-gang et elle doit dater du quatrième ou cinquième siècle, avait déclaré le marchand sur un ton détaché en prenant la carte bancaire, comme s'il se faisait payer pour un vulgaire bol de soupe. »

On observe ici un traitement différencié des *realia*. Même sans accès au texte source, il est facile de déduire, dans la première citation, que les traductrices ont procédé par incrémentialisation, car elles mentionnent la lexie coréenne *yangidankyeongho*, elle-même décomposée en deux lexies *yangi* (deux poignées) et *dankyeongho* (col), dont elles explicitent la signification respective. Dans la seconde partie de la citation, les deux noms propres, Gaya, qui correspond à une période de l'histoire de la Corée, et Nakdong-gang qui désigne un fleuve de Corée du Sud, font en revanche l'objet d'aucune précision, jugée ici inutile selon toute vraisemblance. Sans doute les acteurs éditoriaux (traductrices, éditeur) ont-ils estimé que des précisions à ce sujet auraient alourdi la traduction, même si les éléments visés relèvent de culturèmes et auraient pu à ce titre faire l'objet d'une note, d'un apport d'information, non indispensable à la compréhension. Toutefois, comme le fait remarquer M. Ballard⁴⁰ : « L'incrémentialisation est une pratique qui n'est pas limitée à la traduction. Elle a des chances d'apparaître dans tout texte assurant un contact interculturel : reportage, ouvrage documentaire, etc. (dont il convient de percevoir qu'ils sont aux limites de la traduction). » Tel est bien le cas non pas dans un reportage ni un ouvrage documentaire, mais un roman où l'auteur procède par report et incrémentialisation conjugués : « Nommé Sardar Sepa (chef des armées), Reza Khan devint l'homme fort du pays. »⁴¹ et même incrémentialisation inversée, dans la mesure où l'explicitation précède la dénomination : « Les petits pains au tahin (*tahinov hatz*) L'incrémentialisation, censée relever des procédés de traduction, s'intègre ici à l'écriture non traductive, comme si la traduction « contaminait » l'écriture ordinaire ou ici romanesque, une écriture qui va jusqu'à anticiper la lecture en français des Iraniens voire la traduction du roman en farsi, comme on est tenté de le penser à la lecture du passage suivant : « une de ces attractions qui excitent la foule à la Foire du Trône (*Lunapark* pour les Iraniens)⁴³, dans

³⁹ Young-ha, Kim, *op. cit.* (voir note 24), p. 37.

⁴⁰ Ballard, M., *art. cit.*, p. 137.

⁴¹ Djavadi, N., *op. cit.*, p. 134.

⁴² *Ibid.*, p. 146.

⁴³ *Ibid.*, p. 89.

une sorte d'inversion constante des points de vue où l'auteur tentant en apparence d'abolir la barrière linguistique, ou du moins à la rendre poreuse de part et d'autre, initie le lecteur francophone au farsi et le lecteur persanophone aux dénominations françaises des *realia*.

2.2.3 Note du traducteur

Le troisième procédé que nous avons choisi d'aborder ici est la note du traducteur, longtemps objet d'un discrédit et que certains traductologues, traducteurs à l'origine, ont à cœur de progressivement réhabiliter, quitte à lui chercher des lettres de noblesse chez des auteurs prestigieux. Dans la *Terminologie de la traduction*, J. Delisle, H. Lee-Jahnke et M. Cormier⁴⁴ soulignent que :

« Ces notes [...] ont habituellement un *caractère didactique* et témoignent *des limites de la traduction*. Elles portent souvent sur des énoncés ou des *faits de culture et de civilisation* jugés *intraduisibles* ou présumés inconnus par les destinataires de la traduction. Certaines se présentent comme une justification des choix du traducteur, d'autres signalent des particularités du texte de départ. »

et qu'elles sont plus courant(es) dans les traductions littéraires ou bibliques que dans les textes pragmatiques.

Dans la nouvelle *Une bibliothèque d'instruments* de l'anthologie de nouvelles coréennes, le passage suivant « comme je disposais d'un montant assez conséquent sur mon compte en banque, suite au versement d'indemnités par le responsable de l'accident et de mon *allocation de retraite* (1) »⁴⁵ fait l'objet d'une note de traduction : « (1) En Corée, comme les employés cotisent pour leur retraite dans un système par capitalisation, lorsqu'ils quittent une entreprise avant la retraite, ils perçoivent une *allocation de retraite* partielle ». On assiste ici à un panachage des solutions : la notion exprimée a été traduite en français par une équivalence ou supposée telle, équivalence néanmoins commentée par une note de type encyclopédique qui précise un élément de la vie pratique, justifie la traduction et éclaire le contexte. Il semble en aller de même de ce passage emprunté au roman de N. Djavadi⁴⁶, où elle mentionne un praxonyme « la Révolution Blanche » qu'elle accompagne d'une note : « nom d'une série de réformes entreprises par le Shah en 1963, encouragées par les Etats-Unis et destinées à moderniser l'Iran... ». Chez cet auteur toutefois, les notes ne sont pas à proprement parler de notes de traduction, même si elles s'y apparentent parfois, mais des notes auctoriales et servent aussi à interpeler le lecteur et à établir avec lui un rapport de connivence, comme ici⁴⁷ : « Afin de vous faciliter la tâche et vous éviter d'aller chercher dans Wikipédia, voici quelques éléments : Mazandaran est une province du



⁴⁴Delisle, J. ; Lee-Jahnke, H. ; Cormier, M., *op. cit.*, p. 59-60.

⁴⁵Jung-hyuk, Kim : « Une bibliothèque d'instruments » in Lim Yeong-Hee (dir.) (2015) : *Séoul, vite, vite!* Anthologie de nouvelles traduites du coréen *Hankukmunhak danpyun seonjib* par Kim Jeong-yeon et Salinas, éd. Picquier poche, p. 147-187, p. 193.

⁴⁶Djavadi N., *op. cit.* p. 99.

⁴⁷*Ibid.* p. 19.

nord de l'Iran ... », où l'auteur se substitue en quelque sorte au traducteur tout en imitant la démarche et dispense le lecteur de toute recherche documentaire.

Décriée par les uns, dont D. Aury qui, dans la préface aux problèmes théoriques de G. Mounin⁴⁸, la qualifie de « honte du traducteur », elle n'en fait pas moins l'objet d'une forme de réhabilitation sous la plume de différents auteurs, que ce soit comme _« *signe de la probité intellectuelle et de la conscience professionnelle du traducteur, soucieux de ses destinataires et désireux d'accroître la lisibilité du texte d'arrivée*⁴⁹, *signe d'ouverture sur l'étranger*⁵⁰, *point de vue corroboré par les Demanuell*⁵¹. Les traductrices de la nouvelle   nd magasin Sampung déjà mentionnée⁵² n'ont pas reculé devant leur usage répété :

« En guise de déjeuner tardif, je préfèrai au modeste riz à la sauce curry [...] un *sabalmyeon* (1) au *kimchi*, voire le simple *Pocari Sweat* (2) d'un distributeur de boissons. [...] Au quatrième étage, on servait un savoureux *bibimnaengmyeon* (3) aux nouilles rouge sang auxquelles j'ai mêlé rageusement une bonne dose de moutarde. »⁵³

La note (1) « Nouilles instantanées conditionnées en récipient jetable », précise la connotation de la nourriture consommée, le *sabalmyeon*, destinée à un repas rapide. La note (2) indique que le Pocari Sweat est une « Marque de boisson pour sportifs », tandis que la note (3) apporte une précision sur le *bibimnaengmyeon*, « Vermicelles au sarrasin ou au blé dur accommodés avec un bouillon froid à la viande, le *mulnaengmyeon*, ou servis tels quels avec une sauce épicée et s'appelant alors *bibimnaengmyeon*. » Dans ce passage, tout mets ou aliment, même non spécifiquement coréen, fait l'objet d'un commentaire, d'une note descriptive voire explicative, mais curieusement pas le « kimchi », « mets traditionnel coréen composé de piments et de légumes lacto-fermentés », précision apportée ici par l'encyclopédie Wikipedia. Aussi serait-il tentant de souscrire sur ce point, mais aussi pour bien d'autres nouvelles du recueil *Séoul, vite, vite!*, au propos de M. Lederer⁵⁴ qui déplore l'absence de systématisme des traducteurs :

« Un manque de réflexion traductologique a pour conséquence une non-systématisme dans les choix de traduction, qui se font alors ponctuellement, au coup par coup. Même véritablement bi-culturel, un traducteur travaillant sans base théorique risque d'adopter, faute de vue d'ensemble, des solutions hétéroclites à des problèmes qui se répètent au cours du texte, tels que par exemple traduire dans un même texte certains noms propres parce qu'ils sont motivés, et non ceux qui ne le sont pas, au lieu

⁴⁸Mounin, Georges (1990(1963)) : *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, coll. Tel., Préface de D. Aury, p. XI.

⁴⁹Delisle, J. et coll., *op. cit.* p. 59.

⁵⁰Ballard, M., art. cit. p. 134.

⁵¹Demanuelli J. et Cl., *op. cit.*, p. 119.

⁵²Yi-hyun Jeong, *op. cit.* (Voir note 35).


⁵³*Ibid.*, p. 166.

⁵⁴Lederer, M. (2004) : « Quelques considérations théoriques sur les limites de la traduction du culturel », *Forum 2* (2), p. 73-94, p. 83.

de leur appliquer à tous un traitement uniforme. L'élaboration raisonnée de tout un système de 'choix' de traduction' est facilitée par l'observation de quelques principes théoriques. »

Ce propos est complété comme suit :

« Le traducteur compétent ne traduit pas par bribes séparées, il tient sans cesse compte du contexte, non seulement en amont mais aussi en aval du passage en cours de traduction. En effet, un trait culturel qui ponctuellement semble obscur peut fort bien s'éclairer par la suite ; le traducteur réfrène donc ses envies d'explicitation inutile. »⁵⁵

Si les exemples cités semblent apporter de l'eau à ce moulin, ne peut-on se demander si d'autres critères ne sont pas intervenus dans les choix de traduction, et se rappeler à bon escient que les choix de traduction ne sont pas exclusivement imputables aux traducteurs mais à l'ensemble des acteurs éditoriaux qui interviennent dans la chaîne du livre. Au titre des critères peuvent en effet entrer en ligne de compte des *contraintes éditoriales*, comme ne pas surcharger le texte de notes, pour ne pas allonger inutilement le texte et ne pas rebuter le lecteur, d'où leur non-systématicité dans l'anthologie de nouvelles coréennes par exemple, mais aussi la *prise en compte du lecteur*, critère qui rejoint celui des contraintes éditoriales dans la mesure où l'éditeur anticipe les goûts et préférences  sa clientèle.


C'est ici l'occasion de s'interroger sur le profil du « lecteur modèle » de littérature étrangère, point sur lequel M. Ballard et M. Lederer semblent, en première approche, converger : « Familiarisé qu'il est par les médias avec toutes sortes de cultures différentes », ce lecteur « n'est plus 'autiste' culturellement parlant », aussi « Point n'est besoin de lui mâcher la besogne en explicitant jusqu'à la moindre allusion culturelle ; point n'est besoin de lui faire l'ethnographie de la culture étrangère. »⁵⁶. M. Ballard abonde aussi en ce sens, tout en faisant remarquer⁵⁷ qu'attendre d'une traduction qu'elle se présente comme un original relève à ses yeux d'un « résidu des conceptions identitaires de la traduction ethnocentrique », là où « les notes et les incrémentalisations font partie de la traduction car elles seules permettent, [...] un contact de langues et de cultures où soient préservés l'identité, l'étrangeté et le sens. »


Entrent en ligne de compte dans la conception du lecteur modèle de littérature traduite, le critère de *savoir partagé*, variable par principe d'un individu à un autre mais supposé de plus en plus partagé du fait de l'acquisition de connaissances au fil de la lecture, comme le montre l'exemple des *ramyeon* et de la jarre de Gaya, où le savoir partagé est celui que le lecteur a progressivement acquis à la lecture de l'anthologie de nouvelles, auquel s'ajoutent les éléments précédemment évoqués. Il en ressort que le choix du traducteur ne revêt pas la même portée « selon qu'il s'effectue sur un fond de connaissance partagée entre les deux cultures ou sur un fond d'incertitude, qui

⁵⁵ *Ibid.* p. 84.


⁵⁶ *Ibid.*, p. 90.

⁵⁷ Ballard, M. art. cit., p. 147-148.

suppose un pari de la part du traducteur quant au devenir de la compréhension du texte »⁵⁸, sans compter le « risque d'opacité » qu'implique ce type de pari lorsque les connaissances ne sont, précisément, pas partagées. Le profil du lecteur de traductions de littérature étrangère  serait pas complet sans faire entrer en ligne de compte la notion de *plaisir de lecture*, parfois teintée d'esthétisme⁵⁹, préconisant un savant dosage d'exotisme et de préservation de l'étranger, ce qui semble avoir guidé le choix de la « gourde de Heungbu », là où, à première vue, d'autres possibilités pouvaient venir à l'esprit comme celle de corne d'abondance mais qui auraient gommé la spécificité de la référence culturelle.

Plusieurs critères, on le voit, peuvent rendre compte de l'asystématicité du traitement des *realia*  rien n'oblige à imputer au seul traducteur toutes les disparités de traitement, éventuellement réparties entre plusieurs acteurs éditoriaux d'une part et justifiés par des critères non explicités dans le texte à l'intention des traductologues d'autre part. À la position prescriptive censée régir la pratique des traducteurs, on opposera le propos suivant :

« ... la tâche du traducteur ne peut s'assimiler à un acte standardisateur, aseptiseur qui a pour objet l'homogénéisation d'une source soi-disant unique, [...] et toute discussion traductologique s'appuyant sur le respect des limites de sens, recherche le confinement ; choisit le refus de l'ouverture sur l'ailleurs. »⁶⁰

Enfin, on notera que les dispositifs énonciatifs et les procédés dont font usage les traducteurs pour transmettre au mieux les textes qu'ils traduisent, font l'objet d'une ré-appropriation par des auteurs écrivant de première main, et vont en ce sens jusqu'à servir de modèle à une écriture princeps  (javadi), celle d'un auteur qui adopte en quelque sorte une attitude pré-traductive, voire réellement traductive, fondée entre autres sur une anticipation des besoins du lecteur, dans un reversement des valeurs qui fait de la traduction un modèle d'écriture et non plus seulement une écriture seconde, mimétique : « Notes de bas de page, glossaire, calques et transpositions relèvent bien d'une pratique tantôt *sauvage* tantôt *savante* de la traduction [...] elle conduit l'auteur à se faire traducteur au sens habituel, technique, du terme »⁶¹

Il resterait bien sûr à explorer plus avant ce constat en l'étayant de nouveaux et nombreux exemples.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 131.

⁵⁹ Raguet, C., art. cit., p. 45.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 41.

⁶¹ Confiant, Rafael (1999) : « Traduire la littérature en situation de diglossie », *Palimpsestes* n° 12, p. 49-59, p. 53.

Références bibliographiques

Références primaires :

DJAVADI, Négar (2016), *Désorientale*, Paris, Liana Lévi.

YEONG-HEE, LIM (dir.) (2015), *Séoul, vite, vite ! Anthologie de nouvelles traduites du coréen *Hankukmunhak danpyun seonjib* par Kim Jeong-yeon et Salinas Charles*, éd. Picquier poche. (1^{ère} édition de la traduction en 2012, éd. Picquier).

Références secondaires

BALLARD, Michel (2005), « Les stratégies de traduction de référents culturels », in Ballard Michel (dir.) : *La traduction, contact de langues et de cultures* (1) Artois Presses Université, p. 125-151.

CONFIAANT, Rafael (1999), « Traduire la littérature en situation de diglossie », *Palimpsestes* n° 12, p. 49-59.

DELISLE, Jean ; Lee-Jahnke, Hannelore ; Cormier, Monique (1999), *Terminologie de la traduction*, Amsterdam, J. Benjamins.

DEMANUELLI, Jean et Claude (1995), *La traduction : mode d'emploi, Glossaire analytique*, Paris, Masson.

D'HULST, Lieven (2007), « Comment analyser la traduction interculturelle ? » in Wecksteen Corinne et El Khaladi Ahmed (dir.) : *La traductologie dans tous ses états*, Artois Presses Université, p. 27-38.

DUBOIS, Jean et coll. (1999 (1994)), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Larousse.

GALLEPE, Thierry (2011), « La traduction des noms propres en anglais, espagnol et français dans le récit de voyage d'Adelbert von Chamisso », *Forum*, 9 (1), p. 91-111.

ISRAËL, Fortunato (2002), « Limites du transfert culturel en traduction. » in *Aspects culturels de la traduction*, Actes du premier colloque international de traduction 1997, Istamboul, Yildiz, p. 25-31.

LADMIRAL Jean-René (1998), « Le prisme interculturel de la traduction ». *Palimpsestes* 11, p. 15-30.

LEDERER Marianne (1998), « Traduire le culturel – la problématique de l'explicitation. » *Palimpsestes* 11, p. 161-171.

LEDERER, Marianne (2002), « Correspondances et équivalences, faits de langue et faits de discours en traduction », in Israël, Fortunato (dir.) : *identité, altérité, équivalence ? la traduction comme relation*, Paris, Minard, p. 17-27.

LEDERER, Marianne (2004), « Quelques considérations théoriques sur les limites de la traduction du culturel », *Forum* 2 (2), p. 73-94.

LEDERER, Marianne (2015), « Modern Hermeneutics : A New Approach to the Translation of Culture », in Radegundis Stolze, John Stanley, Larissa Cercel (eds), *Translational Hermeneutics – The First Symposium* 2015, Bucarest, Zeta Books, p. 289-308.

LUNGU-BADEA, Georgeta (2009), « Remarques sur le concept de *culturème* », *Translationes*, vol. 1, p. 15-78.

MOUNIN, Georges (1990(1963)), *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, coll. Tel.

PRIETO DEL POZO, Lourdes (2009), « Les alioculturèmes et le public en Europe au XXI^e siècle », *Meta*, 54 (3), p. 431-449.

PRUVOST, Jean (2005), « Quelques concepts lexicographiques opératoires à promouvoir au seuil du XXI^e siècle », *ÉLA*, n° 137, p. 7-37.

RAGUET, Christine (2007), « Y a-t-il des limites à la traduction transculturelle ? », in Wecksteen, Corinne et El Khaladi, Ahmed (dir.) : *La traductologie dans tous ses états*, Artois Presses Université, p. 39-54.

VINAY, Jean-Paul et DARBELNET, Jean (1972 (1958)), *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier.

WECKSTEEN, Corinne (2006), « La traduction des connotations culturelles : entre préservation de l'Étranger et acclimatation », *Archives of SID*, 4, p. 111-138.